



**LA DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT  
VOUS INFORME**

**Appel à projet  
Subventions aux associations de commerçants et d'artisans**

La Ville de Lyon souhaite soutenir les initiatives visant à moderniser les outils collectifs au service du commerce pour favoriser l'accompagnement à la transition écologique des commerces et renforcer la dynamique commerciale.  
Elle lance ainsi un appel à projet pour l'attribution de subventions aux associations de commerçants et d'artisans.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'appel à projet ainsi que les modalités de dépôt des dossiers sur [Lyon.fr](http://Lyon.fr).

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25/06/2021, date limite de dépôt des candidatures.

Les subventions allouées seront comprises entre 1 000 et 15 000 euros dans la limite de 50% du projet.

**L'équipe de la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat  
reste à votre disposition pour tout complément d'information.**